Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 19/12/2023

SAS JEANNETTE 1850 Jeannette 1850 rappelle Madeleines, Cakes, Financiers, Brownies



- Noms des modèles ou références concernés : **Madeleines : Nature, Bio Nature, Amande, Citron, Chocolat, Framboise, Choco-Nature, Halloween, Pomme, Agrumes, Yuzu. Financiers : Amande. Cakes : Nature, Pépites de chocolat, brownies pépites de chocolat.**
- Marque : **Jeannette 1850**
- **Lot Tous les lots Date de durabilité minimale entre le 03/12/2023 et le 16/01/2024**
- Conditionnements : **Sachet plastique individuel, boîte de 10 produits, boîte de 12 produits, boîte de 20 produits, boîte de 40 produits.**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/09/2023 au 31/10/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Grandes surfaces, épiceries, jardineries, boutique usine, particuliers.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Potentielle présence de moisissures à la surface des produits**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 18 février 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre